

Communiqué de presse

Date 17 janvier 2024

AMAG Leasing SA émet deux autres obligations vertes pour un volume total de CHF 300 millions

Group Communication Dans le contexte de son cadre de financement vert, AMAG Leasing SA a réussi à émettre deux autres obligations vertes à revenu fixe pour un volume total de CHF 300 millions. La première obligation verte représente un volume de CHF 115 millions avec un coupon de 2,5% par an et une durée de trois ans, l'autre un volume de CHF 185 millions avec un coupon de 2,75% par an et une durée de cinq ans. L'année dernière, AMAG Leasing SA a émis deux obligations vertes pour un montant total de CHF 365 millions avec des coupons de 2,73% par an et de 3,0125% par an ainsi que des durées de trois et six ans.

AMAG Group SA
Group Communication
Alte Steinhäuserstrasse 12+16
6330 Cham
Téléphone 044 269 53 00
Fax 044 269 53 53

Twitter @AMAG_Media
blog.amag.ch

www.amag-group.ch

En se concentrant clairement sur l'électromobilité et sur la réduction des émissions de CO₂, AMAG Leasing SA a de nouveau émis le 11 janvier deux obligations vertes pour un volume total de CHF 300 millions. Il s'agit d'une obligation verte d'un volume de CHF 115 millions, d'un coupon de 2,5% par an et d'une durée de trois ans, ainsi que d'un volume de CHF 185 millions, d'un coupon de 2,75% par an et d'une durée de cinq ans.

Les recettes d'émission sont investies conformément à la stratégie en matière de durabilité et de climat d'AMAG, ce qui permet de financer, entre autres, le portefeuille de véhicules électriques d'AMAG Leasing. En août dernier, AMAG Leasing SA a émis pour la dernière fois deux obligations vertes d'un montant total de CHF 365 millions, avec des coupons de 2,73% par an et de 3,0125% par an ainsi que des durées de trois et six ans. Au total, six obligations vertes font désormais partie des instruments de financement d'AMAG Leasing SA.

L'émission d'obligations vertes découle du cadre de financement vert élaboré par AMAG Leasing SA en 2021. Celui-ci s'oriente sur les Green Bond Principles (GBP) de l'International Capital Market Association (ICMA), qui sont considérés comme la norme du marché au niveau international. Le cadre a été soumis à un audit externe indépendant et certifié (Second Party Opinion).

Nicole Pauli, Managing Director d'AMAG Leasing SA, déclare à propos des nouvelles émissions: «Pour contribuer à atteindre les objectifs climatiques de la Suisse, le groupe AMAG mise depuis longtemps et systématiquement sur un entrepreneuriat durable. Les solutions technologiques sont toujours au premier plan. Grâce à l'émission réussie d'obligations vertes, nous orientons la stratégie de financement d'AMAG Leasing SA sur les objectifs de l'entreprise et sur la stratégie en matière de durabilité et de climat du groupe AMAG.»

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à:

AMAG Group SA
Dino Graf
Responsable Group Communication
Téléphone +41 44 269 53 00
presse@amag.ch

AMAG Group SA
Marie-Therese Zell
Responsable communication de l'entreprise
Téléphone +41 44 269 53 04
presse@amag.ch

Portrait de l'entreprise:

AMAG Group SA est une entreprise familiale suisse. AMAG Import SA importe et vend des véhicules des marques Volkswagen, Audi, SEAT, Škoda, CUPRA et VW Véhicules Utilitaires par le biais du plus grand réseau de distribution de Suisse (plus de 450 concessionnaires et partenaires de service). AMAG Automobiles et Moteurs SA, qui détient environ 80 garages, centres d'occasions et de carrosserie, en fait également partie. AMAG Automobiles et Moteurs SA est également le centre de compétences de la marque Bentley. Le groupe AMAG comprend également la filiale AMAG First SA, qui est la plus grande organisation de concessionnaires Porsche en Suisse. Noviv Mobility SA, fondée en 2022, est une autre filiale d'AMAG Group SA. Celle-ci propose des prestations dans le domaine du commerce et des services ainsi que de nouveaux concepts de mobilité.

La reprise du pionnier de l'énergie solaire Helion et son intégration dans le secteur d'activité AMAG Energy & Mobility, fondé en 2022, ont permis à AMAG Group SA d'étendre sa gamme de produits et de prestations concernant la mobilité électrique et les solutions énergétiques globales.

Le groupe AMAG comprend également AMAG Leasing SA, prestataire de services financiers, AMAG Parking AG, qui gère divers parkings et zones de recharge couverts, et AMAG Services SA, titulaire de la licence Europcar et ubeeqo en Suisse et qui propose un service voiturier dans les aéroports suisses ainsi que des prestations de chauffeur à l'échelle nationale. Depuis 2021, mobilog SA propose aussi ses services logistiques à des tiers, et le groupe AMAG dispose en outre de l'AMAG Innovation & Venture LAB. AMAG est copropriétaire d'autoSense, la solution pour la mise en réseau numérique de véhicules depuis 2018, et propose un modèle d'abonnement automobile avec le projet Clyde depuis 2019. AMAG est en outre partenaire de Swiss Startup Factory.

Le groupe AMAG cherche à réduire 90% de ses émissions (scopes 1, 2 et 3) d'ici à 2040. AMAG s'engage à respecter l'objectif de 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris sur le climat et les objectifs basés sur la science (Science Based Targets). En outre, dès 2025, l'entreprise investira dans des projets de protection du climat et éliminera une partie de ses émissions à l'aide de la technologie «Direct Air Capturing» (captage direct de l'air) de Climeworks. Le groupe AMAG éliminera toutes les émissions restantes à partir de 2040.

AMAG Group SA emploie environ 7300 collaborateurs et collaboratrices, dont plus de 770 apprentis et apprenties.